



COMMUNIQUÉ N° 009/MEF-DGI

Report du délai de dépôt des états financiers

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance du public, en général, et des contribuables relevant du régime réel d'imposition, en particulier, que la date limite de dépôt de la déclaration d'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (I/BIC) et d'Impôt sur les Sociétés (IS) accompagnée des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, fixée au 30 avril 2026, est, en application des dispositions de la lettre n° 001108/MEF-SG du 30-04-2026, **reportée au vendredi 08 mai 2026 à 17 h 30 mn.**

Le Directeur Général des Impôts invite les contribuables concernés à observer strictement ce nouveau délai.

Bamako, le

30 APR 2026

Le Directeur Général des Impôts



Hamadou Fall DIANKA
Chevalier de l'Ordre National